

PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME D'ANALYSE DES FILIERES

Pourquoi un système d'analyse des filières ?

Le Système d'Analyse des Filières (SAF) est né au sein de l'association française Minga pour **avant tout répondre au besoin de ses membres d'évaluer et d'améliorer de manière participative leurs pratiques pour plus d'équité dans leurs filières commerciales. Il est aussi un outil pour donner un accès public aux informations sur ces filières et sur le fonctionnement en général des échanges commerciaux et de l'économie.**

Le principe de base du SAF repose sur l'**implication volontaire des entreprises et des citoyens dans la compréhension et les pratiques d'une démarche d'équité¹ économique.**

Le SAF est un outil qui permet l'examen des pratiques de chaque opérateur d'une filière et entre eux, en termes social, économique et écologique, tout le long de celle-ci. Le SAF n'est pas une garantie au sens propre du terme. Il ne se porte pas garant de la bonne ou mauvaise pratique des professionnels, mais il donne le libreaccès aux informations de l'enquête. Il permet donc à tout citoyen d'analyser à son tour ces pratiques et de donner son avis.

L'évaluation de ces démarches de progrès, transparentes, permet de réfléchir sur le fonctionnement réel de la société, de la remettre en question, d'être force de propositions en nous réappropriant notre vie économique et politique de citoyens. **Il a donc aussi un objectif pédagogique d'éducation populaire et de transformation sociale.**

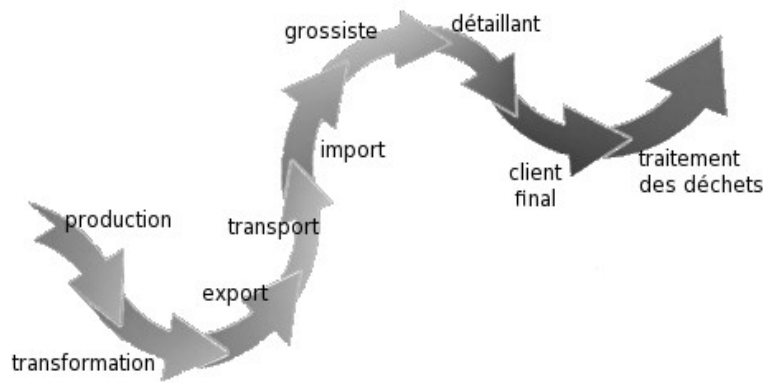
Minga

MINGA est une association, créée en 1999, à but non lucratif, laïque et indépendante de toute organisation politique, financière et religieuse. **Ses membres sont des personnes et des organisations (coopératives, entreprises et associations) en lien avec de nombreux partenaires en France et dans le monde. Ils produisent et commercialisent des biens et/ou des services dans une démarche d'équité entre les hommes et dans leur rapport à la nature.**

Cette démarche concerne toutes les filières économiques, locales ou internationales, dans tous les secteurs d'activités et dans tous les pays. Elle ne se limite pas au producteur ou au « consommateur » mais s'étend à tous les acteurs : producteurs, transporteurs, transformateurs, prestataires, commerçants et utilisateurs. Les membres de Minga pensent que le fait de ne considérer qu'un maillon de la chaîne permet tous les abus et l'opacité aux autres étapes.

Il s'agit ainsi de **participer à la construction d'une économie équitable**, organisée démocratiquement, respectueuse de la biodiversité et de la souveraineté économique et politique des peuples.

1 L'équité est définie ici comme une notion de justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun.



Les acteurs représentés ici constituent tous ensemble un exemple de filière (internationale)

Une démarche d'évaluation, citoyenne et publique

Les membres de MINGA et certains de leurs partenaires (en France et dans d'autres pays) ont tout d'abord réalisé, en 2003, une Charte d'objectifs et d'engagements². Les signataires s'engagent à respecter cette charte q au maximum de leurs possibilités :

1. Information et débat pour une économie équitable.
2. Organisation, autonomie et autogestion.
3. Réduction des inégalités et solidarité.
4. Une production et des échanges respectueux de la nature.
5. Une production au service des hommes.
6. Des échanges équitables.
7. Transparence, évaluation.

C'est sur la base de ces critères, qui embrassent une vision globale de la société et de l'environnement, que l'outil du SAF a été élaboré.

Un outil ouvert à tous les citoyens

Sur la base de la Charte des objectifs et engagements de Minga, le Système d'Analyse des Filières a été construit et testé progressivement par des entreprises membres de Minga et leurs partenaires. Plusieurs filières, courtes (en France et dans d'autres pays) ou longues (internationales), ont été ainsi en cours d'évaluation et d'améliorations depuis 2006. **Dans son déroulement, le SAF engendre une dynamique de filière où les acteurs se rencontrent réellement et où chacun d'entre eux participe d'égal à égal, est informé du contenu de l'évaluation, de ses procédures de déclenchement, de ses données et résultats.** Toute connaissance est un bien commun, le SAF s'inscrit donc dans une démarche de non-appropriation des savoirs. C'est pourquoi l'outil est disponible en libre d'accès sur le site Internet, au même titre que les logiciels libres ; afin de le partager et de le faire circuler.

² Téléchargeable sur www.minga.net

Comment participer au SAF ?

En s'interrogeant sur les produits et services que vous commercialisez ou achetez, il est possible de participer à :

- La réalisation d'une analyse de filière si vous en êtes l'un des opérateurs,
- L'évaluation des filières via les commissions d'évaluation : qui fait l'objet du regard et de l'échange de personnes qui souhaitent s'informer sur les travailleurs et les produits de ces filières,
- L'examen des informations collectées par les opérateurs : elles sont mises à disposition du public sur un site Internet.

Comment fonctionne le SAF ?

Le SAF permet d'instaurer une relation directe et de confiance entre les opérateurs d'une filière ainsi qu'avec les citoyens. Il peut être résumé en quatre grandes étapes :

1. L'autodiagnostic



L'autodiagnostic est établi à partir d'une grille de 280 questions réparties en 5 chapitres permettant d'auditer les pratiques sociales, environnementales, économiques et financières de chacun des acteurs de la filière et de son ensemble. Cette première étape de recueil de données est effectuée soit en version informatique, soit en version papier.

2. Le document de synthèse de l'autodiagnostic



À partir des informations collectées dans le cadre de l'auto-diagnostic, un document de synthèse est créé afin de transmettre les informations recueillies sous une forme facilitant la compréhension des enjeux de l'activité de la filière : les opérateurs tout le long de la chaîne, par exemple les salaires et leur échelle, les coûts de la vie selon les régions concernées, le rapport à la biodiversité, l'emploi de produits chimiques, etc. Ce document est le support de travail de la commission.

3. Analyse par une commission citoyenne d'évaluation



La commission citoyenne d'évaluation est constituée des acteurs de la filière, mais aussi de citoyens de tous horizons (qui n'ont aucun lien économique ou financier avec les opérateurs): salariés, usagers, agents territoriaux, élus, représentants de syndicats étudiants, retraités... La commission se réunit une journée chez l'un des opérateurs de la filière. Elle questionne, discute et analyse le fonctionnement de la filière à partir du document de synthèse. Elle formule ensuite par écrit des commentaires et des analyses, mais

aussi des améliorations possibles des pratiques sociales, économiques, environnementales, ou dans d'autres domaines.

4. Mise à disposition des informations sur internet



Les informations recueillies et analysées collectivement sont ensuite publiées sur le site internet du Système d'Analyse des Filières : présentation des opérateurs de la filière et des principales informations sur la filière, et publication des conclusions de la commission.

Document mis à jour le 11 Mai 2012.